

Mesdames et Messieurs les secrétaires
départementaux des syndicats
SE-UNSA, SNUIPP-FSU et SNUDI-FO

à Madame la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale
des Côtes d'Armor

Objet : CAPD ineat/exeat

Madame la Directrice Académique,

Nous souhaiterions connaître la date de la tenue de la CAPD qui examinera les demandes d'ineat.
L'an dernier, cette CAPD s'était tenue le 1^{er} juillet.
La première semaine de juillet se termine et nous n'avons toujours pas été informés d'une date.

Nous savons que des ineat par transfert entre les départements bretons pourraient s'effectuer.
Or, nous avons exprimé notre refus de tels « échanges » examinés en dehors du cadre de la CAPD ineat/exeat.

En effet, le fait de traiter ces situations en dehors de ce cadre rompt l'égalité de traitement entre les personnels et exclut par ailleurs les demandes de collègues pour des ineat/exeat en dehors de l'académie. D'autant plus que ces « échanges » sont décidés sur des critères qui paraissent peu clairs et sans solliciter l'avis de la CAPD.

Nous vous demandons donc de réunir au plus vite une CAPD pour examiner l'ensemble des demandes d'ineat et d'exeat pour notre département.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice Académique, nos respectueuses salutations.

Les secrétaires départementaux,

Robin Maillot

Marylène Le Maux

Pascal Connan

